



## Circulaire de Rentrée

2013/2014

Bonjour et bonne saison à tous.

En tant que nouveau DTR et conformément aux orientations du Comité Directeur de la Ligue, mon objectif est de simplifier les règlements afin que vous puissiez tous vous concentrer sur ce qui me semble primordial : le plaisir de jouer aux échecs.

Les règlements des interclubs de nationale 4 et de ligue 1 seront désormais copiés au maximum sur les règles des hautes divisions. Règles que je vous invite à lire si ce n'est déjà fait.

Vous trouverez ces règles sur le site de la FFE:

<http://www.echecs.asso.fr/Reglements/Reglements2014/2%201%20Championnat%20de%20France%20des%20Clubs.pdf>

### **ATTENTION TOUTEFOIS A L'ARTICLE CONCERNANT LES CADENCES**

La FFE devrait probablement donner une correction à cet article, les nouvelles cadences proposées n'étant pas réalisables avec toutes les pendules.

Je vous informerai dès que j'en saurais plus.

Si un cas n'est pas précisé ici, c'est qu'il suit les règles d'interclubs de la FFE.

En cas de doute n'hésitez pas à me contacter moi, ou bien votre directeur de groupe.

### **Règlements spécifiques à la Nationale 4 :**

Article 1.2 : Montées et descentes :

Le premier de chaque groupe de Nationale 4 accède à la Nationale 3, les trois derniers de chaque groupe (8ème 9ème et 10ème) sont susceptibles de descendre en ligue 1.

Le nombre exact de descentes sera lié au nombre d'équipes de nationale 3 qui redescendront en nationale 4 en fin de saison.

## **Règlements spécifiques à la Ligue 1 :**

Les équipes seront constituées de **5 joueurs** (vote de l'AG de la ligue de mars 2013)  
De ce fait, le nombre de joueurs mutés autorisés est ramené à 2 (modification de l'article 3.7 g ) le nombre de joueurs Français ou Européens à 3 (modification de l'article 3.7 h)

Montées et descentes : Le premier de chaque groupe monte en nationale 4, les trois derniers de chaque groupes (6eme 7eme et 8eme) sont susceptibles de descendre en départementale. Le nombre exact de descentes sera lié au nombre d'équipes montant des divisions départementales.

Pour chaque division départementale le nombre de montée en ligue1 sera de 1 équipe montante pour 4 équipes participantes (1 montée pour 4 équipes participantes ou moins, 2 pour 5 à 8 équipes participantes etc...)

## **Pour la Nationale 4 et la Ligue 1 :**

En fin de saison, le comité directeur de la ligue de juin entérinera la composition des groupes de NIV et de ligue pour la saison suivante.

## **Concernant les forfaits :**

En Nationale 4, le forfait d'une équipe entraîne une pénalité de 75 € (50€ en Ligue 1). Si une équipe fait deux forfaits (en dehors d'un W.E.), elle sera automatiquement rétrogradée dans la division inférieure la saison suivante et ne pourra pas être remplacée par une autre équipe du même club.

L'amende est doublée si le forfait a lieu à la dernière ronde.

Amendes pour forfait individuel (N4 et Ligue 1) : 20€ à partir du 4eme forfait dans la saison, l'amende est doublée si le forfait individuel n'est pas annoncé à l'équipe adverse et au directeur de groupe 24h auparavant

Bonnes parties à tous

Amicalement

Frédéric DIJOUX  
Directeur Technique Régional